

## Compte rendu du Comité Directeur du 30-03-2017 chez Anne

Présents : Roger BULOT, Jean-Pierre BERNARD, Véronique BOURGEOIS, Noël CASSAIGNE, Émilie DOLEANS, Christophe GILBERT, Anne de MALEZIEU et Joël MASSON.

Absent excusé : Yves BACLE

*Ouverture à 19h40*

### 1- Remarques sur compte rendu AG du 03-02-2017 :

Validation du compte rendu de l'Assemblée Ordinaire de Perche Plongée du 03-02-2017.

### 2- Informations Sortie Colera :

Le voyage du club se profile bientôt du samedi 15 au samedi 22 avril 2017. 18 plongeurs et 12 accompagnants sont inscrits. Une pré réservation avait été programmée pour 30 participants. C'est tout juste le compte !

3 Encadrants E2 pour 2PN1 + 2 N1 + 3 PN2. Un grand merci à eux qui assurent l'encadrement sans soutien extérieur du club local.

### 3-Assemblée Générale FFESSM à Dijon le 8 et 9 avril 2017 :

Aucun membre du bureau n'est disponible, Roger va proposer à Bernard MENAUT son invitation.

### 4- Indemnisation des frais de déplacement pour compétitions ?

A l'unanimité le bureau est d'accord pour indemniser les frais de transport :

-soit un remboursement selon le barème officiel fiscal = 0.308 € / km + le montant des péages avec justificatifs.

-soit une validation par le club des frais engagés pour la déclaration fiscale.

### 5- Sortie pour validation Niveau 1 où (mer ou carrière) et quand ?

Un sondage va être fait auprès des PN1 n'ayant pu se rendre à Colera. En parallèle Roger va prendre contact avec la Carrière de Roussay pour voir la possibilité d'une pré réservation le week-end du 1 et 2 juillet juste avant les vacances scolaires.

### 6- Organisation repas fin d'année le dimanche 25 juin 2017

La salle de « la Fontaine » de Trizay avec le terrain de jeux est réservée. La facture sera envoyée à Joël, le nouveau Trésorier.

La clé est à récupérer la veille à la mairie.

Nous gardons la même formule pour le repas : chacun des inscrits se propose pour apporter soit une entrée soit un dessert. Pour une bonne organisation Christophe va créer un tableau d'inscription pour bien identifier la participation de tous. Le plat principal sera un plat chaud et Véronique va faire une étude comparative auprès des grandes surfaces locales pour une prochaine prise de décision.

Le prix du repas est fixé à 8€ et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

## **7- Remplacement Gilles gestion du site internet :**

C'est Stéphane de MALEZIEU qui va prendre sa relève. Il va prendre contact avec Gilles qui a accepté de lui passer le relais. Jean-Pierre BERNARD se porte volontaire pour être le binôme de Stéphane.

## **8- Informations commande matériel en cours. Entretien compresseur ?**

Une commande vient juste d'être faite auprès du Vieux Campeur d'un montant d'un peu plus de 1000 €. Elle comprend des pièces diverses pour le bon entretien du matériel, des palmes et 10 lampes Strobo (clignotantes) pour les futures sorties.

Roger va demander à FADIS un devis pour la révision du compresseur. A prévoir les semaines 35 ou 36 (fin août début septembre) pour garantir le gonflage des blocs essentiel pour l'activité estivale.

Roger doit (re)demander à Marc Lourdelle pour notre casier-matériel à roulettes

Le bureau constate qu'il serait appréciable d'avoir un responsable matériel. Mais aucun volontaire ne se profile pour ce poste.

## **9- Demande de Denise si le club peut déclarer ses frais de formation pour devenir FP1 et également pour le championnat de France.**

Frais de Formation : Comme mentionné dans notre Règlement Intérieur (cf. 8 : Formations) la formation d'un encadrant est à la charge de l'intéressé. Toutefois le club peut participer aux frais occasionnés par cette formation à deux conditions :

-Avoir l'accord de principe du Président. Roger va relancer Denise pour connaître le montant avec les justificatifs et se déterminer.

-En retour Denise doit s'engager vis-à-vis du Président à mettre ses compétences au service du club pendant trois ans minimum.

Championnat de France : cette demande est rejetée car l'inscription s'est faite à titre individuel.

## **10- Seconde demande de Denise : Perche Plongée peut-il présenter une ou plusieurs équipes au concours photos ?**

Le bureau donne son accord pour la création d'une commission photos. Libre à Denise de l'organiser et de l'animer dès la rentrée 2017.

## **11- Autres questions des membres du bureau ?**

- Roger a précisé avoir rempli en ligne et avec des difficultés la demande de subvention du CNDS.

-La Fédération nous sollicite pour avoir le label EcoSub ? Ok, car cela rentre dans une dynamique écologique responsable à laquelle le club est sensible.

-Etude par le bureau d'un cadeau-surprise à remettre aux adhérents. Véronique a demandé un devis pour faire réaliser des gobelets, (au logo de PP) à l'entreprise Evadif de Nogent le Rotrou, le tarif semblant élevé, Christophe regarde sur internet et nous tiens informé des prix pratiqués.

-Participation aux frais des encadrants pour les sorties du club :

Une éventuelle hausse de la cotisation annuelle à hauteur de 10 € va être envisagée à la rentrée pour participer au remboursement des frais des encadrants pour toute sortie du club hors transport. A statuer à la prochaine réunion.

D'ores et déjà le remboursement des frais de séjour des encadrants à 100 % est acté par l'ensemble du bureau pour le prochain voyage à Colera.

Reste à définir pour la prochaine réunion quelle règle à retenir pour les remboursements des sorties à venir.

- Nous réétudierons également le montant de la cotisation pour les encadrants pour la prochaine rentrée,

-Planning-animation des moniteurs à améliorer pour un meilleur suivi des formés.

-Achat à prévoir d'un désinfectant pour une plus grande hygiène des détendeurs.

-La date retenue pour la prochaine rentrée de septembre est le 11 ( a confirmer avec Vert Marine)

## **12- Date prochaine réunion**

A l'invitation de Véronique la prochaine réunion se fera chez elle le jeudi 22-06-2017 à 19h30.

Tous les points de l'ODJ ont été abordés. Le Président clôt la réunion.

*Fermeture de la réunion à 22h20.*

Le Comité remercie Anne et Stéphane de leur accueil chaleureux et pour le sympathique dîner qui a suivi.

Le Président

La Secrétaire